union française des universités tous ages

Numéro 9 – Mars 2012

BULLETIN DE LIAISON

Sommaire

	Page
Le mot de la Présidente	1
Assemblée Générale	1
Thème des Assises	2/3
St Nazaire	4
Le Mans	4
Anne, la cloche de l'Université	5
Poitiers	5
Essonne	6
Chardons Amiens	7
Orléans	7
Journée des Présidents	8
Fondation du bénévolat	8

Assemblée générale : Royan 2012

Comme chaque année, nous ferons le bilan de l'année écoulée. L'Assemblée Générale aura lieu au cours des Assises Nationales de Royan.

Nous nous réunirons le matin du **mercredi 23 mai 2012 au Palais des Congrès,** avenue des congrès à Royan (17206).

Merci de nous transmettre les questions que vous aimeriez poser lors de cette A.G. à la présidente Françoise David-Sciara **avant le 11 mai 2012**.

Pour les élections au Conseil d'Administration, les candidatures aux sièges à renouveler (les délégués sortants sont rééligibles) doivent recevoir, au préalable, l'avis de leur université de rattachement et doivent être adressées à la présidente par les responsables d'U.T.A., U.T.L., U.P., U.I.A., **avant le 4 mai 2012.**

LE MOT DE LA PRESIDENTE

2012 est là…

Le nouveau bureau, constitué lors de notre assemblée générale en 2011, s'est mis au travail dès la fin des journées d'Amiens soutenu par un Conseil d'Administration réactif et toujours présent pour que l'Union demeure ce qu'Elle a toujours voulu être : un lien social et culturel.

Ces journées audiovisuelles d'Amiens ont montré combien nous possédons de talents dans nos Universités. Il nous faudra, à l'avenir, tenir compte de ce potentiel afin d'en exploiter la diversité et la qualité.

L'année 2012 nous réunira à Royan (Charente maritime) au mois de juin pour nos Assises Nationales sur le thème "Séniors et cité", vaste programme que nous aurons à cœur de faire partager dans nos ateliers. Nous attendons de vous la restitution d'un travail pertinent et innovant. La date butoir des contributions avait été fixée au 31 janvier 2012.

Et n'oubliez pas notre assemblée générale du 23 juin 2012.

Le concours "plumes d'or et d'argent" nous a réservé d'agréables surprises. Nos écrivains, nos poètes, nos artistes nous ont donné bien des joies que nous partagerons lors de nos Assises à Royan (17) et durant lesquelles nous remettrons les récompenses. Merci à tous les participants. Nous espérons que vous serez aussi nombreux pour le millésime 2013 et qu'il nous procura autant de plaisir. Vous pouvez déjà vous mettre à l'œuvre.

Enfin n'oubliez pas que vous pouvez nous envoyer vos œuvres pour participer au prix de la Recherche 2012. Nous attendons vos documents impérativement avant le 3 mars. Pensez au travail du Comité Scientifique qui devra statuer en aval !!!

Françoise David-Sciara

1 - Les Séniors, un monde diversifié

Le mot Sénior couvre en effet une population pour le moins bigarrée. Si l'on considère que la séniorité (?) commence aujourd'hui à 50 ans, que l'espérance de vie -variable selon les lieux- peut aller autour de 80 ans, et que l'on va évidemment bien au-delà, que signifie le mot envisagé dans sa globalité (je veux dire toute la population au-delà de 50 ans)? Quel impact peut-il avoir sur l'inscription dans la cité ? Y a-t-il des traits communs avec des conséquences statutaires ?

Le mot "Sénior" ne peut être synonyme de vieux ou de vieille. Dans le passé, on s'est passionné pour le thème des âges de la vie. On a créé des catégories sur des bases variées et souvent abstraites. Les 3ème et 4ème âges que nous connaissons aujourd'hui en sont les héritiers. Appartenir à l'une ou à l'autre a des incidences. Le mot de sénior que nous appliquons aux quinquagénaires a un côté régressif. L'un des paradoxes de notre société est de les faire basculer d'un côté qui est peu valorisé, alors même que l'on répète que la vieillesse arrive plus tard, et qu'il convient de travailler plus tard.

Le regard qu'une société porte sur l'âge est évidemment essentiel. Qu'y a-t-il derrière l'étiquette de sénior ? Le discours traditionnel sur la vieillesse a toujours été partagé entre deux appréciations opposées : moment de sagesse et moment de décrépitude. On n'en tire évidemment pas les mêmes conséquences pour le rôle des séniors dans la société. Les séniors sont-ils une charge ou un bienfait pour la Cité ?

2 - Séniors, droits et devoir

Quelle place pour les séniors dans la direction de la cité ?

Sur le plan politique, la réponse a beaucoup varié à travers les âges. La solution monarchique qui a prévalu pendant des siècles introduisait une variabilité accidentelle (quant à la tête), qui pouvait être corrigée par l'encadrement du souverain. Les régimes représentatifs, souvent institués à l'occasion de révolutions qui entraînaient naturellement un rajeunissement des classes politiques, ont évolué vers une ouverture des places aux plus jeunes (conditions juridiques), tout en conservant, dans les faits, la prédominance de ceux que nous appelons aujourd'hui les séniors. Les situations gérontocratiques - cultivées tout particulièrement par certains régimes - ont tendance à reculer, avec bien des nuances (mais à quel niveau commence la gérontocratie?). Malgré tout ne considère-t-on pas toujours que les séniors ont une qualité naturelle à exercer le pouvoir ? Au sein des séniors, quel mode de répartition des responsabilités semble souhaitable ?

Par ailleurs, dans un monde dont l'appréhension est en train de changer comme jamais dans l'histoire, comment articuler (toujours sur le plan politique) les rapports entre les générations? N'y a-t-il pas une évolution nécessaire? Dans notre présent français, on ne s'intéresse plus guère à l'exercice du pouvoir dans les sociétés religieuses, en tout cas en terme d'âge.

3 - Séniors et solidarité

Comme dit plus haut, la place des séniors dans la société ne peut faire l'économie d'une appréciation des apports et des charges. Là encore, les choses ont beaucoup évolué au fil des siècles.

Du côté des apports (crédit), il y a tout d'abord la contribution à la transmission des acquis. Ceux-ci sont liés à l'expérience dont il convient de faire partager les bénéfices aux catégories plus jeunes. Ce point a été très important pendant très longtemps. La langue de bois y a recours encore volontiers aujourd'hui, alors que les pratiques vont dans le sens inverse. C'est l'un des aspects les plus redoutables de ce que l'on pourrait qualifier d'obsolescence des hommes (mot que l'on n'utilise pas pour les hommes mais…) et qui fragilise les jeunes séniors. Seuls de rares secteurs y échappent. Il se trouve que la France est l'un des pays qui traite le plus mal ses jeunes séniors (problèmes de l'emploi très connu). D'où vient cette spécificité française ? Est-ce une fatalité ?

Toujours du côté des apports, il y a la solidarité intergénérationnelle dans les familles. Ce lien a toujours existé. Ses raisons d'être ont évolué. Dans les sociétés d'autrefois, la forte mortalité des femmes en couches amenait bien des grands-mères à s'occuper de leurs petits-enfants. Par ailleurs, toujours les grands-mères, invitées à méditer sur le grand passage, devaient veiller au bon comportement religieux de leurs descendants. Mais on sait aussi, que le petit chaperon rouge… Sur les 2 points signalés, les choses ont bien changé. Depuis assez peu de temps, la solidarité a lieu de se manifester d'une autre façon par le souci financier. La société actuelle maltraite ses jeunes séniors, avons-nous dit. Elle maltraite aussi ses jeunes en fait d'emploi. Là encore, la France est loin d'être exemplaire. Mais l'enquête n'a pas à se limiter à elle. Serait-ce une seconde fatalité ? Cette forme de solidarité a un lien avec les charges. Du côté des charges (passif), il y a eu pareillement une évolution de la situation, surtout depuis la fin du XIXème et plus encore du milieu du XXème avec l'apparition de la protection sociale

Pendant des siècles, c'est aux individus qu'est échue la mise en place de leur protection. Et il faut bien reconnaitre que le plus souvent il n'était rien fait -sur le plan prévisionnel- par rapport aux vieux jours. Attention à ne pas fantasmer sur le soutien familial qui, bien des fois, n'a été que maltraitance plus ou moins déguisée. Les choses ont commencé à changer quand on a institué les premiers régimes de retraite. La plupart des bénéficiaires n'en jouissaient que peu de temps (eu égard à l'espérance de vie singulièrement moins longue qu'aujourd'hui). Tout a basculé dans la seconde moitié du XXème siècle. Outre que cette protection était généralisée et plus généreuse sur le plan matériel, la charge qu'elle représentait pour les travailleurs en activité est allée en s'accroissant avec l'allongement de l'espérance de vie. Ainsi s'est-on trouvés avec des retraités plus jeunes à tous égards (notamment en France avec la retraite à 60 ans) et plus florissants.

Et c'est cela même qui a permis aux séniors de soutenir les plus jeunes en difficulté. Doit-on y voir une manière, non inscrite dans les textes, de redistribution des ressources ? Cette dernière qui rétablirait l'équilibre des plateaux de la balance, dépend bien entendu du bon vouloir des séniors. Peut-on considérer cette situation comme saine ? Qu'il y ait retour d'une partie de la manne des retraites vers les plus jeunes est-l de nature à atténuer la perception de charge dans une société où les actifs s'interrogent de plus en plus sur ce que sera leur propre retraite ? Ne sommes-nous pas en présence d'un risque de tension intergénérationnelle ?

Il faut donc prévenir cette éventualité. Il faut faire ressortir les apports des séniors à la société. Qu'ils aient donné avant d'accéder à cette catégorie ne les dispense pas de donner encore, sous d'autres formes. Cela passe par un refus de désengagement. Ce refus est bénéfique pour tous. La solidarité intergénérationnelle - qui ne se limite pas à des aspects matériels et qui est aussi connivence - doit combiner rapprochement et différence : rapprochement en ce sens que les séniors ne doivent surtout pas donner l'impression d'être emmurés dans un monde qui s'éloigne, différence en ce que le désir d'être in ne doit pas empêcher de témoigner de ce qui était (sans sombrer dans la nostalgie). Il me vient à l'esprit (effet de circonstance) deux belles incantations de ce que je viens de dire : la relation entre A. Chédid et son petit-fils, M, et la toute fraîche Histoire d'une passion de G. Halimi.

Evidemment, la solidarité ne se limite pas à un rapport vertical, à un lien intergénérationnel. Elle doit s'exercer de façon plus diffuse. Les séniors ont une capacité à participer à l'accueil dans la cité. Une pente, que l'on pourrait presque qualifier de naturelle les porte à développer une meilleure connaissance du patrimoine. Interface avec les nouveaux arrivants, les séniors contribuent à une valorisation de leur Université.

L'engagement se heurterait-il à une tendance souvent dénoncée: le consumérisme? On l'entend dire dans nos UTL…, face à la difficulté de trouver des bénévoles. Ce phénomène -regrettable- n'est pas réservé aux séniors. On le dit tout autant des étudiants en formation initiale. Observons que le fait de suivre en tant qu'étudiants les activités proposées par les UTL… est déjà une forme de l'engagement sociétal car il contribue à maintenir en forme les séniors. Et il faut le faire fructifier. La fréquentation de nos UTL… devrait permettre de mieux entendre et voir le monde. A chacun de s'y efforcer. Cela ne peut qu'avoir des retombées positives sur la vie sociétale, enrichie ainsi subrepticement. A chacun de trouver la voie qui lui permet de contribuer à la richesse collective, même de façon infinitésimale.

Saint Nazaire : 30 ans déjà

Ce mois d'octobre 2011, notre UIA avait atteint sa trentième année. Nous nous devions de marquer un tel événement !

Que de temps parcouru depuis cette année 1981 où l'UIA démarrait timidement avec 152 adhérents et une toute première conférence dont le thème était la mer.

Nous voici, 30 ans et quelques péripéties plus tard, arrivés au nombre respectable de 1720 adhérents environ, avec un programme annuel diversifié et de qualité, pour le plus grand plaisir de tous.

Nos bénévoles, plus d'une centaine, répartis entre 8 commissions et 7 ateliers dont la fonction est de gérer tous les secteurs de notre activité, et notre secrétaire Céline sont un atout indéniable pour la bonne marche de notre association. Et pour fêter dignement cet anniversaire, sur une semaine, nous avons concocté à nos adhérents un programme exceptionnel :

- une conférence exceptionnelle, « La forêt des 29 » par Irène FRAIN, auteur du livre du même nom ;
- un voyage au Golfe du Morbihan, avec escales à Arz et Ile aux Moines ;
- un après-midi projection des films de l'atelier-vidéo de l'UIA ;
- un cours d'histoire de l'art sur Gauguin ;
- une causerie par le directeur de l'Ecomusée à propos du « France » et du « Normandie », les anciennes gloires de Saint-Nazaire ;
- 3 promenades sportives, historiques et architecturales dans le patrimoine de Saint-Nazaire avec commentaires, photos et films ;
- Un moment de théâtre avec un duo lecture-piano, le texte tiré d'Irène Némirovsky et illustré par la musique de Tchaïkovsky et de Satie ;
- Un moment musical avec l'orchestre des jeunes collégiens et lycéens suivi d'un repas convivial animé par un magicien.

Notre semaine a remporté un vif succès et toutes les marques de sympathie de nos adhérents ont été pour tous les organisateurs une récompense et j'ajouterai une récompense bien méritée.

Le Mans change de direction

Une nouvelle équipe de direction a été mise en place au 1er juillet 2011 à l'UTL du MANS. Armand BRAUN, le nouveau directeur, a suivi des études de Lettres à Strasbourg ; il a pendant de nombreuses années enseigné les techniques d'expression, les arts et la culture ainsi que l'histoire du cinéma à l'Université du Maine. Passionné par l'image fixe et animée, il a créé et animé le ciné-club de l'IUT et le "Groupe Images" de l'Université. Il excelle dans l'art de la photographie ; ses photos ont fait l'objet de plusieurs expositions.

Au cours des dernières années il a donné plusieurs conférences à l'UTL, notamment sur la psychanalyse et le cinéma expressionniste

Il est assisté de 2 co-directeurs, Eliane BONNEFON et Henri LEPICIER.

Poitiers le retour d'Anne...

La cloche de l'Université et nouveau logo

C'est sans doute au son de la cloche Anne, encore abritée dans le clocher-porche de l'église Saint-Porchaire de Poitiers, que le jeune étudiant René Descartes cheminait vers l'Université pour y soutenir sa thèse !
Fondue en 1451 et fraîchement restaurée, elle est l'écho musical au cœur de la cité du prestige de l'Université de Poitiers fondée il y a 580 ans. Don emblématique de la ville à l'Université, ses 760 kilos de bronze sont ornés de blasons et d'une inscription en lettres gothiques. Sur le cerveau d'Anne, les armes de la ville de Poitiers côtoient le sceau de l'Université. Ce dernier montre le livre de sapience à deux lanières à queue tréflée, la tranche à gauche, supporté par deux lions et jouxté de six fleurs de lis, trois en chef et trois en pointe. La légende circulaire en lettres gothiques contient le texte suivant : *Rectoris Universitatis Pictavensis* . Les lis caractérisent la concession royale alors que les lions évoquent le blason de la ville. C'est de ce sceau que découle le blason de l'Université de Poitiers « *d'argent, aux fleurs de lis de gueules posées, 3 en chef et 3 en pointe, et au livre, de même placé au centre, supporté par deux lions aussi de gueules* ». Nous pouvons nous réjouir du changement récent de logo de l'Université de Poitiers après une période où s'imposait un modèle sans rapport avec le blason originel. A l'issue d'un vote, choix a été fait de renouer avec l'histoire et l'identité de la faculté en reprenant les symboles forts de l'emblème ancestral : livre, lys, lions.

Anne : La cloche de l'Université de Poitiers

Alain TRANOY, président honoraire de l'Université de Poitiers
en collaboration avec Matie-Julie MEYSSAN, guide-conférencière.

L'Université Inter-Ages de Poitiers : un changement

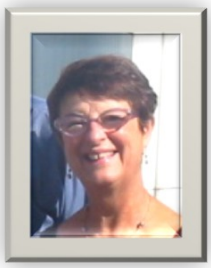

Depuis la rentrée d'octobre 2011, Pascale Lucquiaud a succédé à Stéphane Séjourné, en tant que Responsable de l'Université Inter-Âges.

Pascale Lucquiaud est Ingénieur d'Études à l'Université de Poitiers. Auparavant chargée de la liaison enseignement supérieur/enseignement secondaire au Service d'Orientation de l'Université de Poitiers, elle avait secondé Stéphane Séjourné sur l'organisation des Assises Nationales de l'UFUTA, qui se sont déroulées à Poitiers en 2010.

Le poste de Responsable de l'UIA devenant vacant suite à la mutation de Stéphane Séjourné en tant que gestionnaire d'établissement dans l'Académie de Nice, c'est tout naturellement que Pascale Lucquiaud, après avoir postulé, s'est vue confier la responsabilité administrative de l'UIA par l'Université de Poitiers.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle se lance dans cette aventure culturelle, avec un public de séniors dynamique et curieux en augmentation constante, et une diversification plurielle des activités. Aux traditionnelles conférences s'ajoutent en effet visites, voyages Étude et Découverte, ateliers d'informatique littéraire, d'initiation au chinois. Pascale Lucquiaud et le Comité de Pilotage de l'UIA de Poitiers s'attachent aussi cette année à « sortir des murs » et lancent un programme de diffusion de la Culture en proposant des interventions en milieu rural et en milieu carcéral. Un beau challenge pour les années à venir !

La (C)ontinuité (D)ans l'(I)nnovation

La « Commission Développement Innovation » (CDI) de l'UTL-Essonne a déjà emmené les étudiants de l'UTL sur les voies de l'œnologie, de la gastronomie, du cinéma, de la graphologie, du théâtre, de l'écriture… La liste est longue depuis plus de onze ans !

Des activités proposées par l'UTL Essonne, l'atelier **« l'Essonne qui Bouge »** est la seule qui se soit maintenue pendant 10 années consécutives, conservant intacte au fil du temps toute son attractivité. Bien peu conforme aux programmes universitaires traditionnels, sa conception est née de remarques formulées dès l'année 2000, par les partenaires extérieurs. Ainsi, le préfet PRIEUR suggérait à l'UTL d'être une caisse de résonance dans la mise en valeur des richesses culturelles du département de l'Essonne.

Le Conseil Général souhaitait voir mettre en lumière les travaux des multiples Laboratoires de Recherche localisés dans le département de l'Essonne, où sont installés plus de 40 % de la recherche nationale.

Enfin la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne a proposé la signature d'une convention de partenariat offrant à l'UTL, à titre gracieux, l'utilisation de salles de réunion, avec pour contrepartie l'engagement de l'UTL d'inclure dans ses programmes des activités mettant en valeur le dynamisme économique du département.

C'est ainsi qu'a été mis au point le concept de l'Atelier **l'Essonne Qui Bouge** *: « Consacrer chaque mois, une journée à l'étude du fonctionnement et à la visite d'un Etablissement, d'une Administration, ou d'un Centre culturel ou sportif localisés en Essonne dont l'activité s'inscrit positivement dans l'évolution économique, sociale et culturelle de notre département*. »

À chaque sortie, des conférences magistrales et des visites sur le terrain éclairent les activités des établissements qui accueillent la soixantaine d'étudiants inscrits à l'atelier. Ces visiteurs privilégiés peuvent ainsi témoigner de la vitalité des bâtisseurs de l'Essonne de demain. Quatre-vingts sorties ont été effectuées en dix ans, parmi lesquelles : **UROCONTROL** (flux aériens et protection de l'environnement), **ARVALIS** (Institut des céréales et des fourrages), **ONERA** (Recherches Aérospatiale), **Nouvel Hôpital Sud Francilien**, **AVIATION EN ESSONNE**, **CEA-NEUROSPIN** (Voyage au centre du cerveau), **FÔRET DE SENART** (ONF).

La manifestation « UTL-Art-expo » a concrétisé un projet de longue date : donner aux étudiants de l'UTL qui pratiquent une activité artistique en amateurs une occasion de rencontre et d'échanges, dans le cadre d'une exposition rassemblant des disciplines et des techniques variées, de la sculpture à l'art floral. Ce projet ambitieux a mobilisé quatorze mois en amont les dix membres du comité organisateur : sondage auprès des artistes potentiels, réunions avec les futurs exposants, démarches pour élaborer une convention avec le Théâtre de Corbeil-Essonnes pour la location des espaces d'exposition, élaboration d'un « Règlement », homologation des exposants, maquette d'implantation des œuvres, achat, livraison et installation du matériel d'exposition, habillage des panneaux et des tables, et enfin, la veille de l'ouverture, accrochage et installation des 260 œuvres proposées par soixante-dix exposants.

Durant trois jours, du **23 au 25 mars 2011**, les visiteurs - près de cinq cents - sont venus découvrir les créations de ces amateurs passionnés, écouter chorale et musiciens, assister aux tables-rondes et aux conférences de l'après-midi.

Reconduire l'expérience dans le cadre d'une biennale, par exemple ? Pourquoi pas ? Ce serait une belle dynamique, « pour le plaisir des yeux, à l'écoute des savoir-faire » !

Amiens 2011: les Chardons d'or

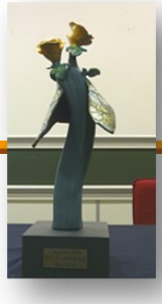

Les 11 et 12 mai 2011, de nombreuses Universités Tous Âges se sont retrouvées à l'Université de Picardie Jules Verne autour du même projet : les « Chardons d'Or », rencontres audiovisuelles, sur le thème de l'eau dans tous ses états.

L'IUTA d'Amiens a tout mis en œuvre pour que ces journées restent un bon souvenir dans la mémoire de tous, comme il avait essayé de le faire lors des Assises de 2006. Le soleil fut au rendez-vous pour ces projections « autour de l'eau » et non de « la pluie » !

Les courts métrages se sont déroulés pendant un jour et demi. Les Universités Tous Âges d'Angers, Grenoble, Melun, Nantes, Saint-Nazaire y ont participé activement.. Nous avons vu des réalisations merveilleuses, certaines romantiques, d'autres techniques ou bien scientifiques.

Il y a eu deux votes : celui du jury professionnel qui a attribué les prix selon le regard du technicien de l'audiovisuel et un jury composé du public qui a voté selon son cœur. Chacun a primé d'autres films.

Les gagnants ont été récompensés par un trophée réalisé par un artiste peintre et sculpteur de la région d'Amiens : Gilbert LEFEBVRE. Le trophée est à l'image du sujet : **bleu** comme l'eau, le **chardon** symbole de ces journées audiovisuelles, la **rose de Picardie** et l'esthétique de l'auteur.

C'est l'Université d'**Angers** qui a remporté les deux premiers prix et **Saint Nazaire** le 3ème. Des films de **Grenoble** et de **Saint-Nazaire** ont eu le prix du public.

Parallèlement, il y a aussi eu le concours de la plus belle photo sur le thème de l'eau. Le succès fut au rendez-vous avec plus de 350 photos venant de la plupart de nos Universités et œuvre d'un atelier photo ou d'étudiants. Ce fut un exploit de présenter correctement toutes ces photos. Les techniciens des Affaires culturelles de l'Université de Picardie Jules Verne les ont exposées dans la salle Camille Claudel, certaines suspendues à un fil comme au bon vieux temps de la chambre noire.

Là encore deux jurys ont fait leur choix. Le public a été sensible à la belle fleur de pissenlit givrée, le jury professionnel a privilégié une goutte d'eau suspendue à une branche et dans laquelle se reflétait un paysage.

Les prix ont été remis lors d'une soirée de gala animé par le groupe les Ménétriers Picards dans une salle du nouveau stade de football la Licorne.

Nous attendons maintenant vos réalisations pour les prochains « Chardons d'Or » qui auront lieu à Grenoble en 2015.

L'équipe de l'IUTA d'Amiens remercie tous les participants qui ont fait des « Chardons d'Or » 2011 une manifestation conviviale, culturelle et technique au sein de l'UFUTA.

Marie-Denise RISS-COLY

Orléans propose de vous aider...

Dans le cadre du Groupe Inter-Générations de l'UTL d'Orléans, une petite équipe réalise des interventions "Sciences" en écoles maternelles et élémentaires. Après quelques années d'interventions, on peut affirmer qu'il y a là un besoin que seuls des bénévoles comme on peut en trouver dans les UTL peuvent satisfaire. Vous trouverez toutes les informations sur notre site :

http://ig45.free.fr.Enseignants/Ecole/ecole.htm

Vous pouvez aussi nous contacter sur: ig45ecole@free.fr

Journée des Présidents et Directeurs

Le mercredi 25 janvier 2012 s'est tenue à la Cité de la Villette la 5éme édition de la journée des présidents et directeurs au cours de laquelle étaient représentées 18 UTL/UTA sur les 43 membres de l'UFUTA. Lors de son mot d'accueil, Françoise DAVID-SCIARA a exprimé le souhait que cette réunion soit un lieu d'échange d'idées et l'occasion de resserrer les liens, avant de proclamer les **résultats du concours des « Plumes » de 2011**.

La matinée a ensuite été consacrée à la conférence de M. BREILLAT, professeur de droit émérite de l'Université de Poitiers, sur le thème « **Point commun et différence entre Universités Inter- Âges et Universités Populaires** ». Il a dressé un historique des 2 mouvements, de leurs objectifs, fait une comparaison avec l'équivalent en Europe ; il a souligné les différences, la richesse de cette diversité et les points de convergence, et a plaidé pour que chacun conserve son identité.

Après le repas pris en commun, Jacques RIVENS, secrétaire général, a rappelé les **règles éditées pour les élections des administrateurs**: nombre de sièges par structure, préparation des élections, nombre de pouvoirs par adhérent présent, la répartition des pouvoirs, la comptabilisation des électeurs.

Yvon Le Gall, président du Conseil Scientifique, a ensuite présenté les **prochaines Assises** qui se tiendront à Royan du 22 au 24 mai 2012, sous le patronage des trois ministères : Enseignement Supérieur et de la Recherche, Culture et Communication, Solidarités et Cohésion Sociale.

Plusieurs remarques et pistes de réflexion sur le thème retenu « seniors et société » ont été présentées; on assiste aujourd'hui à une dévalorisation du statut de senior ; (il faut que ceux-ci apportent eux-aussi quelque chose à la société) conférences plénières alterneront avec des ateliers, sans oublier la tenue de l'Assemblée Générale de l'UFUTA. Les UTL ayant effectué des travaux de recherche sur le thème de l'eau les présenteront au public lors de ces Assises.

Une information fut ensuite donnée concernant la fondation du bénévolat : celle-ci permet de se protéger des risques que les responsables encourent dans le cadre de leurs activités bénévoles au sein de leur association.

La Fondation du bénévolat

Vous êtes tous des responsables dans vos Universités. Savez-vous qu'il existe un organisme qui peut vous protéger des risques encourus dans le cadre de vos fonctions ?

La **Fondation du bénévolat** permet de se protéger des risques que les responsables encourent dans le cadre de leurs activités bénévoles au sein de leur association. C'est une **assurance gratuite**, prise dans le cadre d'un contrat souscrit par cette fondation pour ses affiliés auprès de Groupama. De plus, Les bénévoles qui oeuvrent dans plusieurs associations peuvent être assuré dans chacune d'elles et dans le cadre des missions pour lesquelles ils sont mandatés. Il suffit que le président de leur association les inscrive sur le site de la fondation. Certains bénévoles sont ainsi assurés gratuitement par la fondation, au sein de plusieurs associations.

Les garanties souscrites au titre du contrat sont:

- la **responsabilité civile des bénévoles, défense et recours**: elle couvre la responsabilité personnelle des bénévoles du fait de leurs activités au sein d'une association loi 1901 ou d'une collectivité publique ou privée

- la **responsabilité civile des mandataires sociaux et défense et recours**: elle couvre la responsabilité en tant que dirigeant bénévole ou mandataire social

- les **accidents corporels des bénévoles**

Retrouvez plus d'informations sur le site :
contact@benevolat-info.fr

Directrice de la publication :
Françoise David-Sciara

Comité de rédaction :
Jeanne Urvoy
Monique Astié
Jean-Louis Chemin*

Conception et mise en page :
Sylvia Painot

Union Française des Universités Tous Ages
Siège social : 86 Avenue de st Ouen 75018 Paris

Relations extérieures : Jeanne Urvoy
Université de Rennes 1, l'Evenière avenue du Général Leclerc
35042 Rennes Cedex

Contacts :
Tél/fax : 02 99 63 66 76
Courriel : ufuta@wanadoo.fr

Imprimer par ESSOR – Poitiers.